

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 54

**COMMISSION NATIONALE POUR LA
PROMOTION DU BILINGUISME ET DU
MULTICULTURALISME**

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
------------------	---

PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE 7

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	12
3.2. BILAN FINANCIER	15
3.3. PERSPECTIVES	19
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	20
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	21

DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES 27

6. PROGRAMME 078: PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	31
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	33
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	35
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	35
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
7. PROGRAMME 079: PROTECTION ET PROMOTION DU MULTICULTURALISME ET DU VIVRE ENSEMBLE	41
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	
8. PROGRAMME 181: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	47
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	49

8.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	51
8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	51
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	62

NOTE EXPLICATIVE

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Pour son développement économique et social, le Cameroun a adopté en 2009 la Vision de développement à l'horizon 2035, qui ambitionne de faire du Cameroun « Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité ». La première phase de mise en œuvre de cette vision de développement à long terme a été opérationnalisée par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), qui a constitué le cadre global de référence des actions du Gouvernement et des Partenaires Techniques au Développement pour la période 2010-2019.

Rendu au terme de la mise en œuvre du DSCE, il s'est avéré nécessaire d'aligner les cadres stratégiques des administrations aux orientations de la deuxième phase de la Vision 2035. Cette deuxième phase a fait l'objet d'importants travaux de planification ayant abouti à la formulation d'une nouvelle Stratégie Nationale de Développement (SND30) pour la période 2020-2030 validée par le Gouvernement lors du Conseil de Cabinet du 28 novembre 2019.

Les priorités découlant de la Vision 2035 et des travaux sus-évoqués visent la transformation structurelle de l'économie, le cap étant de faire du Cameroun, un nouveau pays industrialisé tel que stipulé dans la Vision de développement à long terme. Cependant, le Cameroun se trouve depuis 2016 en proie à des crises sécuritaires et identitaires, qui mettent en mal sa vision de développement. C'est dans ce contexte que survient la création de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), organe consultatif qui pour mandat de **«promouvoir le bilinguisme et le multiculturalisme au Cameroun, dans l'optique de maintenir la paix, de consolider l'unité nationale du pays et de renforcer la volonté et la pratique quotidienne du vivre ensemble de ses populations»**. C'est dans

cette optique que l'Institution est appelée, entre autres priorités nationales à contribuer :

- au renforcement du cadre normatif et à la vulgarisation de la réglementation sur le bilinguisme et le multiculturalisme ;
- au la mise en place d'un système de valorisation du patrimoine culturel du Cameroun ;
- à la promotion des initiatives inter communautaires ;
- au développement et à la codification des principes du dialogue social, de la cohésion sociale et du vivre ensemble ;
- à proposer une stratégie payante de lutte contre le népotisme et le tribalisme
- à la sensibilisation sur les discours des haines tribales et d'hostilité envers la nation.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Conformément au Décret N° 2017/013 du 23 janvier 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM), l'Institution l'un des acteurs majeurs du **Pilier 6 : Gouvernance, Décentralisation et Gestion stratégique de l'Etat** de la SND30.

pour missions :

de soumettre des rapports et des avis au Président de la République et au Gouvernement, sur les questions se rapportant à la protection et à la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme ;
d'assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles faisant de l'anglais et du français deux langues officielles d'égale valeur, notamment leur usage dans tous les services publics, les organismes parapublics, ainsi que tout organisme recevant des subventions de l'Etat ;
de mener toute étude ou investigation et proposer toutes mesures de nature à renforcer le caractère bilingue et multiculturel du Cameroun ;
d'élaborer et soumettre au Président de la République des projets de textes sur le bilinguisme, le multiculturalisme et le vivre ensemble ;
de vulgariser la réglementation sur le bilinguisme, le multiculturalisme et le vivre ensemble ;
de recevoir toute requête dénonçant les discriminations fondées sur l'irrespect des dispositions constitutionnelles relatives au bilinguisme et au multiculturalisme et en rendre compte au Président de la République ;
d'accomplir toute autre mission à elle confiée par le Président de la République, y compris celle de médiation.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

En 2021 et à titre de rappel, les activités de la CNPBM ont été exécutées dans le cadre de trois (03) programmes, à savoir :

- le programme 731 : Promotion du Bilinguisme ;
- le programme 732 : Promotion du Multiculturalisme et du Vivre Ensemble et
- le programme 735 : Gouvernance et Appui institutionnel

La mise en œuvre desdits programmes a été coordonnée par le Secrétaire Général de la CNPBM, qui, conformément aux dispositions **de l'article 12, al. 1b du décret n° 2017/013 du 23 janvier 2017**, « assure la coordination administrative et la mise en œuvre des activités de la Commission ».

. Contexte de mise en œuvre des programmes.

La mise en œuvre des programmes s'est déroulée dans un contexte caractérisé notamment par :

- i) la persistance de la crise socio-sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et de l'insécurité instaurée par la nébuleuse Boko Haram dans le septentrion du pays,
- ii) la persistance de la pandémie à corona virus, qui a amené les autorités à maintenir, voire renforcer les mesures de sécurité sanitaire drastiques qui ont eu un impact négatif dans toutes les entités publiques, y compris la CNPBM.

iii) la recrudescence du discours de haine et la xénophobie.

En 2021, sept (07) actions majeures devaient être mises en œuvre dans le cadre des programmes opérationnels, dont quatre (04) en rapport avec la promotion du bilinguisme et trois (03) avec la promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble. Ces actions sont :

- le renforcement du caractère bilingue du Cameroun ;
- le renforcement du cadre normatif sur le bilinguisme ;
- le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles ;
- le développement et la valorisation du patrimoine multiculturel du Cameroun ;
- le renforcement du cadre normatif sur le multiculturalisme vulgarisation de la réglementation sur le multiculturalisme ;
- le développement du vivre ensemble et
- le renforcement du cadre normatif sur le vivre ensemble.

En termes de réalisation, les activités les plus saillantes qui ont été menées sont :

- le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des langues officielles auprès des organisations patronales, des chambres consulaires et certaines entreprises du secteur privé basée à Douala ;
- l'élaboration de l'avant-projet de décret portant modalités d'application de la loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun ;
- l'organisation d'un colloque sur le discours de haine et la xénophobie au Cameroun (mars 2021) ;
- les rencontres avec différents d'acteurs, en l'occurrence les Autorités administratives, les autorités religieuses et traditionnelles, les promoteurs de chaînes de télévision et de radio, les rédacteurs en chef des journaux, les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile et les représentants des organisations de la société civile (groupements de jeunes et de femmes, secteur informel) et ;
- l'organisation, dans huit (08) Régions du pays, d'une nouvelle campagne de communication sur le discours de haine et la xénophobie au Cameroun (période allant du 07 juin au 09 juillet 2021 sur très Hauts Instructions du Président de la République).

Le budget de la CNPBM au titre de l'année 2021, s'élevait à deux milliards neuf cent quatre-vingt millions (2 980 000 000) de FCFA soit deux milliard trois cent quatre-vingt (2 380 000 000) de FCFA en dépenses courantes et six cents millions (600 000 000) de FCFA en dépenses en capital réparties par programme comme suit :

Numéro et intitulé des programmes		Dépenses courantes		Dépenses en capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
731	Promotion du Bilinguisme	230 000 000	230 000 000	0	0	230 000 000	230 000 000
732	Promotion du Multiculturalisme et du Vivre Ensemble	228 000 000	228 000 000	0	0	228 000 000	228 000 000
735	Gouvernance et Appui institutionnel	1 922 000 000	1 922 000 000	600 000 000	600 000 000	2 522 000 000	2 522 000 000
Total		2 380 000 000	2 380 000 000	600 000 000	600 000 000	2 980 000 000	2 980 000 000

Au cours de la période allant de janvier à fin septembre 2022, la Commission a réalisé un certain nombre d'activités saillantes, à savoir :

le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des langues officielles dans les entreprises et sociétés des secteurs public et privé basées à Yaoundé (mars 2022) ;

le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des langues officielles auprès des Collectivités Territoriales Décentralisées (02 au 07 octobre 2022) ;

la mise en place d'une coalition avec 14 organisations de la société civile en vue de lutter contre le discours de haine et la xénophobie (avril 2022) ;

la participation au Salon de l'Action Gouvernementale (SAGO-2022) en juin 2022.

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Programme 731 : Promotion du bilinguisme

A. Présentation du programme

La mise en œuvre du programme 731 vise la promotion du bilinguisme sur l'ensemble du territoire national, laquelle est mesurée par le niveau de pratique du bilinguisme au Cameroun. La cible fixée pour l'année 2021, mesurée en pourcentage de la population pratiquant le bilinguisme était de 75%. Au terme de l'exercice 2021 et en raison de l'imprécision de l'indicateur, il n'a pas été possible d'apprécier le résultat obtenu.

Le programme se présente ainsi qu'il suit :

Objectif : Promouvoir le bilinguisme sur l'ensemble du territoire national

Actions du programme

Ce programme comportait trois (03) actions à savoir :

le renforcement du caractère bilingue du Cameroun ;

le renforcement du cadre normatif sur le Bilinguisme et

le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles

B. Performance du programme

Action 1 : Renforcement du caractère bilingue du Cameroun

Objectif : *Evaluer et mettre en place les mécanismes efficaces pour faire du Cameroun un pays parfaitement bilingue*

Activités majeures réalisées :

Au cours de l'exercice 2021, la CNPBM a notamment effectué une mission de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des langues officielles auprès des organisations patronales et de certaines entreprises du secteur privé basées à Douala. Au cours de cette mission qui mobilisé tous ses Membres, et une grande partie de son personnel, la Commission a rencontré des Représentants i) de la Chambre de Commerce de l'Industrie et des mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) ; ii) des organisations patronales telles que : le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM), Syndicat des Industriels du Cameroun (SYNDUSTRICAM), l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Cameroun (APECAM), les Entreprises du Cameroun (ECAM), l'Association des Sociétés d'Assurance du Cameroun (ASAC) et le Syndicat Patronal des Industries d'Hôtellerie et du

Tourisme (SPIHT).

Des équipes composées des Membres et des Cadres de la Commission ont par ailleurs effectué des descentes dans les sociétés brassicoles, les industries cosmétiques, les industries pharmaceutiques, les industries de transformation alimentaire, les entreprises du secteur de l'audiovisuel, certaines institutions bancaires et auprès des opérateurs de téléphonie mobile.

Action 2 : Renforcement du cadre normatif du Bilinguisme

Objectif : Renforcer le cadre légal et réglementaire

Activité majeure réalisée : *Elaboration d'un avant-projet de loi portant modalités d'application de la loi n° 2019/019 du 24 décembre 2019 portant promotion des langues officielles au Cameroun*

Action 3 : Suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles

Objectif : Assurer le suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles en matière de bilinguisme

Activité majeure réalisée : *L'activité majeure a résidé dans l'organisation de la mission de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de promotion des langues officielles auprès du secteur privé.*

2.2. Programme 732 : Promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble

A. Présentation du programme

La mise en œuvre du programme 732 vise la promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble sur l'ensemble du territoire national. La cible fixée pour l'année 2021, mesurée en Nombre d'évènements multiculturels était de 60. Au terme de l'exercice 2021 et en raison de l'imprécision de l'indicateur, il n'a pas été possible d'apprécier le résultat obtenu.

Le programme se présente ainsi qu'il suit :

Objectif : *Promouvoir le multiculturalisme et le vivre ensemble sur le territoire national* Actions du programme

Actions du programme

Le programme comprend cinq (05) actions à savoir :

- 1 le développement et valorisation du Patrimoine Multiculturel du Cameroun ;
2. le renforcement du cadre Normatif sur le Multiculturalisme ;
3. la vulgarisation de la Règlementation sur le Multiculturalisme ;
4. le développement du vivre ensemble ;
5. le renforcement du cadre Normatif sur le vivre Ensemble.

B. Performance du programme

Action 1 : Développement et valorisation du patrimoine multiculturel du Cameroun.

Objectif : *Recenser les patrimoines culturels pour renforcer le brassage intercommunautaire*

Action 2 : Renforcement du cadre normatif du Multiculturalisme

Objectif : *Renforcer le cadre légal et réglementaire existants*

Activités majeures réalisées : *Elaboration d'un avant-projet de loi sur le multiculturalisme au Cameroun.*

Action 3 : Vulgarisation de la réglementation sur le Multiculturalisme

Objectif : Vulgariser la réglementation sur le multiculturalisme**Action 4 : Développement du Vivre Ensemble au Cameroun****Objectif : Mettre en place des cadres de rencontres, de communication et de contact intercommunautaire****Activités majeures réalisées :**

organisation d'un colloque sur le discours de haine et la xénophobie au Cameroun (mars 2021) ;

rencontres avec différents d'acteurs, en l'occurrence les Autorités administratives, religieuses, traditionnelles ; les promoteurs de chaînes de télévision et de radio ; les rédacteurs en chef des journaux ; les opérateurs du secteur de la téléphonie mobile ; les représentants des organisations de la société civile (groupements de jeunes et de femmes, secteur informel) ;

organisation des missions dans huit (08) Régions du pays, dans le cadre de la nouvelle campagne de communication sur le discours de haine et la xénophobie au Cameroun (période allant du 07 juin au 09 juillet 2021).

N.B. Les missions en question ont été réalisées dans les Chefs-lieux des Régions de l'Adamaoua, du Centre, de l'Est, du Littoral, de l'Ouest, du Nord-Ouest du Sud et du Sud-Ouest ;

La Commission a par ailleurs continué :

de produire des supports (posters, banderoles, panneaux publicitaires électroniques, les scrawl) de sensibilisation sur le discours de haine ;

de prendre part à certaines émissions phares de la CRTV et de VISION 4 (Dimanche Midi, Actualités Hebdo, Scènes de Presse, Cameroon Calling, Press Hour, Club d'Elites) visant la sensibilisation des populations sur le discours de haine.

Action 4 : Renforcement du cadre normatif sur le Vivre Ensemble**Objectif : Renforcer le cadre légal et réglementaire existants****Activités majeures réalisées : 0****2.3. Programme 735 : Gouvernance et appui institutionnel****A. Présentation générale du programme**

Objectif : *Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes*

Actions du programme

Ce programme comportait cinq (05) activités à savoir :

Coordination et suivi des activités des Services de la Commission nationale du Bilinguisme et du Multiculturalisme

Gestion financière et budgétaire

Amélioration du cadre de travail à la CNPBM

Modernisation du Système d'information et de communication

Gestion des ressources humaines

B. Performance du programme**Action 1 : Coordination et suivi des activités des services**

Dans le cadre de cette action, la Commission a élaboré, entre autres : i) le Rapport d'activités annuel ; le Rapport de mise en œuvre des missions de la CNPBM et le Rapport de mise en œuvre des résolutions des sessions semestrielles.

Action 2 : Gestion financière et budgétaire

Tous les rapports sanctionnant les activités qui constituent les grandes articulations de la chaîne PPBS ont été élaborés.

Action 3 : Amélioration du cadre et des conditions de travail à la CNPBM

Dans le cadre de cette action, la Commission a acquis des équipements informatiques, du mobilier et du matériel roulant et, procédé à l'aménagement des bureaux.

Action 4 : Modernisation du système d'information et de communication

Les bureaux ont été équipés de routeurs permettant les connections Internet ; la CNPBM a en outre acquis du matériel de visio-conférence.

Action 5 : Gestion des ressources humaines

Elle a notamment consisté en la formation du personnel en matière de collecte des informations statistiques et en matière de planification stratégique.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

En attendant la désignation formelle des responsables de programme, les programmes ont été administrés par le Secrétaire Général de la CNPBM, conformément à l'article 12, al. 1b du décret n° 2017//013 du 23 janvier 2017, qui dispose que le Secrétaire Général « assure la coordination administrative et la mise en œuvre des activités de la Commission ».

Le bilan financier est présenté dans le tableau ci-après :

3.2.1. Exécution financière des dépenses du programme 731 - Promotion du bilinguisme par action

Tableau 5 : Exécution financière des dépenses du programme 731 - Promotion du bilinguisme (EN MILLIERS FCFA)

Elle est résumée dans le tableau ci-après :

Exercice 2021 :

Programme 731 Promotion du Bilinguisme	2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution.
01 - Renforcement du caractère bilingue du Cameroun	66 000 000	24 261 063	42,27 %
02 - Renforcement du cadre normatif sur le bilinguisme	56 000 000	17 700 793	33,02 %
03 - Suivi de la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles	108 000 000	23 837 000	22,07 %

Total du Programme	230 000 000	65 798 856	33,92 %
---------------------------	--------------------	-------------------	----------------

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 33, 92%.

Exercice 2022 :

Programme 078 : Promotion, Suivi et Evaluation de la Politique nationale de promotion des langues officielles	2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution (en %)
Action 01 : Suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales de promotion des langues officielles	60,000,000	18,308,425	30,51
Action 02 : Amélioration de l'architecture normative de la promotion des langues officielles	60,000,000	15,155,864	25,26
Action 03 : Etudes/investigations en matière de promotion des langues officielles	66,000,000	4,753,842	7,20
Action 04 : Promotion des langues officielles dans les entités publiques	48,400,000	0	
Total du programme	174,400,000	19,909,706	11,42

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 11, 42%.

3.2.2. Exécution financière des dépenses du programme 732 : Promotion du multiculturalisme, par action

Tableau 6 : Exécution financière des dépenses du programme 732 : Promotion du multiculturalisme (en milliers de FCFA)

Exercice 2021 :

Programme 732	2021		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
Action 01 - Développement et valorisation du Patrimoine multiculturel du Cameroun	37 000 000	8 647 992	29,22%
Action 02 - Renforcement du cadre normatif sur le multiculturalisme	23 000 000	11 035 000	58,08%
Action 03 - Vulgarisation de la réglementation sur le multiculturalisme	108 000 000	16 220 083	20,05%
Action 04 - Développement du vivre ensemble	60 000 000	17 596 420	31,14%
Action 05 - Renforcement du cadre normatif sur le Vivre ensemble	0	0	0
Total du Programme 732	228 000 000	53 499 495	28,76%

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 28, 76%.

Exercice 2022 :

Programme 079 Protection et promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble	2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
Action 01 : Etudes/investigations en matière de multiculturalisme et du vivre ensemble	62,000,000	18,437,495	29,74
Action 02 : Renforcement du cadre normatif sur le multiculturalisme et le vivre ensemble			
Action 03 : Promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble	34,100,000	9,000,000	26,39

Total du Programme 079	208,100,000	92,134,412	44,27
-------------------------------	-------------	------------	-------

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 44, 27%.

3.2.3. Exécution financière des dépenses du programme 735 - Gouvernance et appui institutionnel de la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme, par action

Tableau 7 : Exécution financière des dépenses du programme 735 - Gouvernance et appui institutionnel (en milliers de FCFA)

Exercice 2021 :

Programme 735	2020		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
Action 02 - Coordination et suivi des activités des Services de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme	1 574 311 999	1 010 989 114	69,41%
Action 03 - Gestion financière et budgétaire	75 000 000	35 522 150	48,66 %
Action 04 - Amélioration du cadre de travail	551 800 000	522 474 550	92,12 %
Action 05 - Modernisation du système d'information et de communication	205 000 000	9 778 500	10,01 %
Action 06 - Gestion des ressources humaines	1 030 888 000	888 786 775	77,21 %
Total du Programme 735	3 436 999 999	2 477 551 089	73,72 %

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 73,72%.

Exercice 2022 :

Programme 181 Gouvernance et Appui institutionnel	2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux d'exécution
Action 01 : Cadre de Travail	780,000,000	73,761,886	9,46
Action 02 : Planification et gestion budgétaire	83,757,000	24,670,000	29,45

Action 03 : Système d'information et production statistiques	35,000,000	11,519,000	32,91
Action 04 : Gestion des ressources humaines	993,743,000	446,700,588	44,95
Action 05 : Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services	-	-	
Action 06 : Conseil et assistance juridique	-	-	!
Action 07 : Communication et relations publiques	27,000,000	6,254,215	23,16
Action 08 : Ressources documentaires et Information des usagers	-	-	!
Action 09 : Coordination et suivi des activités des services	1,263,000,000	412,192,037	32,64
Total du Programme 181	3,182,500,000	975,097,726	30,64

Le taux d'exécution financière moyen (base ordonnancement) est de 30,64%.

■ 3.3. PERSPECTIVES

Pour l'avenir, la Commission entend mettre l'accent sur :

l'élaboration du plan stratégique national pour la promotion du bilinguisme ;

la promotion du vivre ensemble ;

la poursuite de l'amélioration du cadre institutionnel. (mise en place et l'opérationnalisation des démembrements régionaux de la Commission, renforcement des capacités du personnel).

Par programme, pour ce qui concerne la promotion, le suivi et l'évaluation de la politique nationale des langues officielles, la Commission entend :

poursuivre les missions de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de la promotion des langues officielles

élaborer un avant-projet de texte portant modalités des incitations à la pratique du bilinguisme ;

élaborer un avant-projet de texte portant protection des langues officielles ;

réaliser une étude sur l'usage et la pratique des langues officielles dans les institutions de formation publiques ;

effectuer des investigations sur l'usage et la pratique des deux langues officielles dans les services publics.

S'agissant de la protection et promotion du multiculturalisme et du Vivre Ensemble, la Commission se propose :

d'effectuer des investigations sur la prise en compte des valeurs sociales (vivre-ensemble, patriotisme, bilinguisme, etc.) dans les programmes de formation sur toute

l'étendue du territoire et ;
 effectuer des investigations sur le multiculturalisme et le vivre-ensemble au Cameroun.
 mener un plaidoyer auprès des autorités traditionnelles sur le Vivre-ensemble ;
 élaborer un Plan Stratégique de promotion du Multiculturalisme et ;
 poursuivre la sensibilisation des populations sur le discours de la haine et de la xénophobie.

Dans le domaine de la gouvernance et de l'appui institutionnel enfin, la Commission entend poursuivre :

l'amélioration du cadre de travail ;
 la planification et la gestion budgétaire ;
 la mise en place d'un système d'information et production statistiques ;
 la gestion des ressources humaines ;
 la gestion des ressources documentaires et information des usagers ;
 la communication et les relations publiques ;
 la coordination et le suivi des activités des services.

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique de la Commission pour l'Exercice 2023 est en cohérence avec la politique sectorielle tirée de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND-30). Les actions prioritaires que la Commission entend mettre en œuvre au cours du triennat 2023-2025 se déclinent comme suit :

Programme 078 : Promotion, Suivi et Evaluation de la politique nationale des langues officielles

Il s'agira du suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales de promotion des langues officielles ; de l'amélioration de l'architecture normative de la promotion des langues officielles ; des études/investigations en matière de promotion des langues officielles ; de la promotion des langues officielles dans les entités publiques.

Programme 079 : Protection et Promotion du Multiculturalisme et du Vivre Ensemble

Il sera question de mener des études/investigations en matière de multiculturalisme et du vivre ensemble ; renforcer/ améliorer l'architecture normative sur le multiculturalisme et le vivre ensemble ; promouvoir le multiculturalisme et le vivre ensemble.

Programme 181 : Gouvernance et Appui Institutionnel de la Cnpbm)

Les actions porteront sur i) le cadre de travail ; ii) la planification et la gestion budgétaire ; iii) le système d'information et la production statistique ; iv) la gestion des ressources humaines ; v) le contrôle et l'audit interne du fonctionnement et de la performance des services ; vi) le conseil et l'assistance juridique ; vii) la communication et les relations publiques ; viii) les ressources documentaires et l'information des usagers et ix) la coordination et le suivi des activités des services.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 078 : PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES.						
	Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques nationales de promotion des langues officielles.	Améliorer la mise en œuvre des dispositions du cadre normatif des langues officielles.	Proportion des entités publiques mettant en œuvre les dispositions du cadre normatif des langues officielles	20	25	Rapport d'évaluation
02	Amélioration de l'architecture normative de la promotion des langues officielles.	Renforcer le cadre normatif sur la promotion des langues officielles au Cameroun	textes proposés à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion des langues officielles	1	2	Projets de textes élaborés
03	Études/investigations en matière de promotion des langues officielles	Améliorer l'appui conseil en matière de promotion des langues officielles au Cameroun	Nombre de projets de textes proposés à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion des langues officielles	3	6	Rapport d'études

04	Promotion des langues officielles dans les entités publiques	Améliorer la connaissance des textes relatifs aux langues officielles dans les entités publiques.	Proportion d'entités publiques sensibilisées sur les textes relatifs aux langues officielles	20	25	Les Rapports de missions de sensibilisation
----	---	---	--	----	----	---

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 079 : PROTECTION ET PROMOTION DU MULTICULTURALISME ET DU VIVRE ENSEMBLE						
	Actions du programme	Objectif	Indicateurs			Source de vérification
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	
01	Etudes/investigations en matière de multiculturalisme et du vivre ensemble	Améliorer l'appui conseil en matière de multiculturalisme et le vivre ensemble	Nombre d'avis émis à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble	03	06	Rapports d'études
02	Renforcement du cadre normatif sur le multiculturalisme et le vivre ensemble	Améliorer le cadre normatif sur le multiculturalisme et le vivre ensemble	Nombre de projets de texte proposés à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble	1	2	Projets de textes élaborés

03	Promotion du multiculturalisme et du vivre ensemble	Renforcer l'interculturalité entre les communautés	Nombre des communes sensibilisées sur le vivre ensemble	36	72	Cadre de rencontre existant / Rapport
----	--	--	---	----	----	---------------------------------------

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 181 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau réf.	Niveau cible	Source de vérification
01	Cadre de travail	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapport d'activités
02	Planification et Gestion budgétaire	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	4	4	Rapport d'activités
03	Système d'information et Production statistiques	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données fiables pour le suivi/évaluation de la performance	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	100	100	Rapport d'activités

04	Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	100	100	Rapport d'activités
05	Contrôle et audit interne du fonctionnement et la performance des services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	70	100	Rapport d'activités
06	Conseil et Assistance juridique	Veiller au respect des lois et règlements	Proportion des textes élaborés			Rapport d'activités
07	Communication et Relations publiques	Accroître la visibilité des actions menées	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	10	10	Rapport d'activités
08	Ressources documentaires et information des Usagers	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	Proportion des services du ministère disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	100	100	Rapport d'activités
09	Coordination et Suivi des activités des services	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du ministère	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	Rapport d'activités

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 078

PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
03 ÉTUDES/INVESTIGATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES	Améliorer l'appui conseil en matière de promotion des langues officielles au Cameroun	Nombre d'avis émis à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatifs à la promotion des langues officielles	3	6	Rapport d'études

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 181

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM

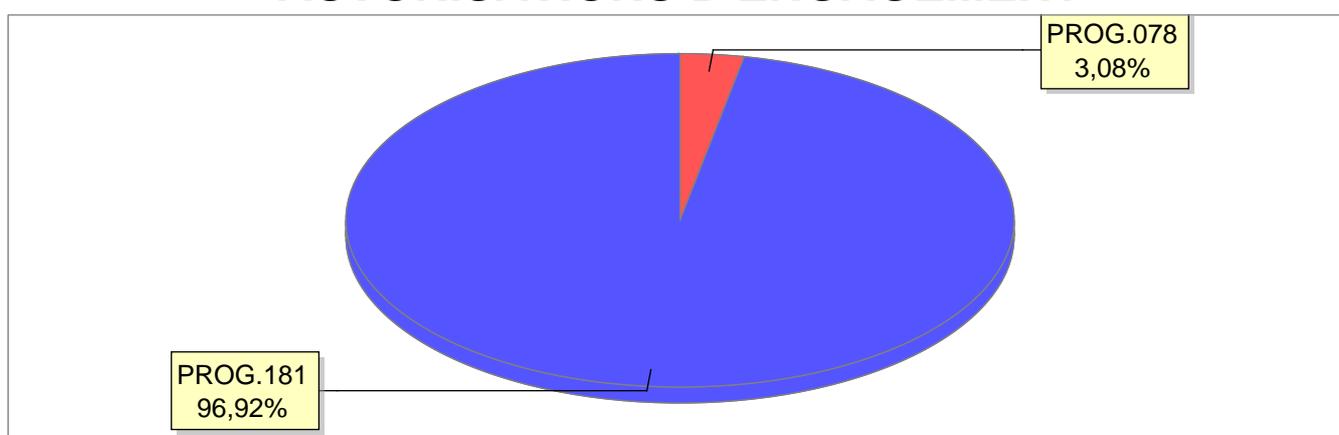
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	100	100	Rapport d'activités
04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	100	100	Rapport d'activités
09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions de la CNPBM	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	4	4	Rapport d'activités

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

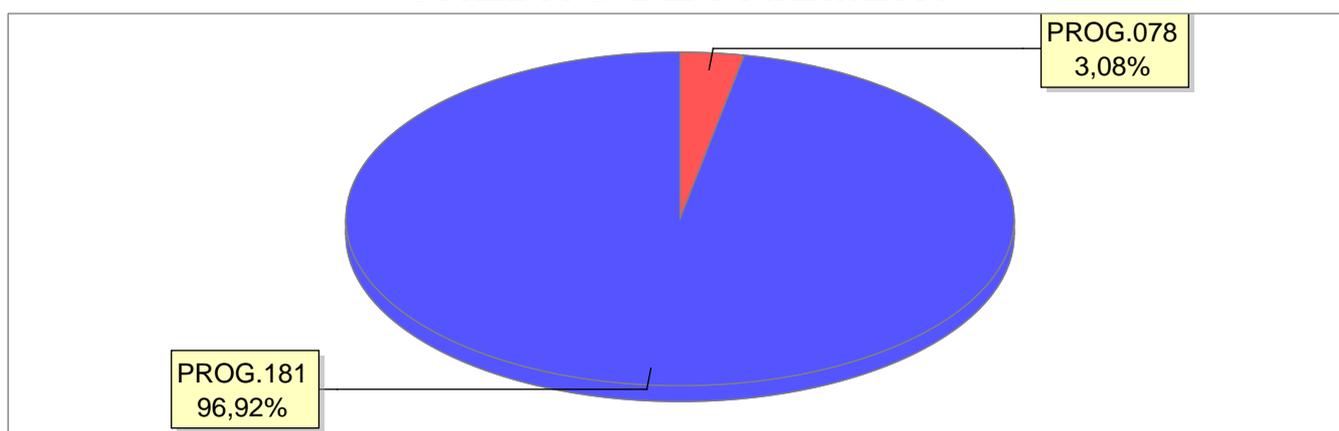
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
078	PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	0	0	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000
181	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	2 680 000 000	2 680 000 000	402 000 000	402 000 000	3 082 000 000	3 082 000 000
TOTAL		2 680 000 000	2 680 000 000	500 000 000	500 000 000	3 180 000 000	3 180 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 078

PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA
POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES
OFFICIELLES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 078 vise l'amélioration de la pratique des deux langues officielles dans les entités publiques en vue de remédier à l'irrespect du cadre normatif qui fait de l'anglais et du français deux langues officielles d'égale valeur. Le suivi de la mise en œuvre du programme sera appréhendé par le niveau de la pratique du bilinguisme dans les Entités Publiques.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la pratique des deux langues officielles dans les entités publiques

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de pratique des langues officielles dans les entités publiques	%	2022	20	2023	25

PROGRAMME 078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de pratique des langues officielles dans les entités publiques	
Objectif	Améliorer la pratique des deux langues officielles dans les entités publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général de la CNPBM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'entités publiques ayant un bon niveau de pratique du bilinguisme -Ensemble des entités publiques échantillonnées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'entités publiques ayant un bon niveau de pratique du bilinguisme / Ensemble des entités publiques échantillonnées x 100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 0
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'enquêtes	
Mode de collecte des données	Enquête auprès des entités publiques	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	contrôles, collecte et traitement des données	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	Inférieur à 2,5% du coût du programme	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	-Les données collectées se limiteront d'abord aux administrations et entités publiques, ainsi qu'à leurs services déconcentrés dans les 10 chefs-lieux des régions. -Les résultats obtenus ne pourront donc pas être généralisés à toutes les entités publiques.	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Informer et préparer les entités publiques cibles ; Élaborer des outils (conception et test) ; Concevoir des supports de documentation des données ; Former les acteurs de collecte ; Rédiger les lettres d'introduction ; Décrire les analyses à faire sur la base des besoins en information des décideurs		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 03: ÉTUDES/INVESTIGATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 03

ÉTUDES/INVESTIGATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES

Ces études permettront de maîtriser les contours de la question liée aux langues officielles au Cameroun afin de proposer toutes mesures afin de renforcer le caractère bilingue (anglais et français) du Cameroun.

OBJECTIF 1. Améliorer l'appui conseil en matière de promotion des langues officielles au Cameroun

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'avis émis à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatifs à la promotion des langues officielles	nb	2022	3	2023	6

PROGRAMME 078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des entités publiques mettant en œuvre les dispositions du cadre normatif des langues officielles	
Objectif	Améliorer la mise en œuvre des dispositions du cadre normatif des langues officielles.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	
Action concernée par l'objectif	01 - SUIVI-ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES NATIONALES DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat General	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Entités publiques mettant en œuvre les dispositions du cadre normatif des langues officielles ; -Ensemble des entités publiques ciblées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Entités publiques mettant en œuvre les dispositions du cadre normatif des langues officielles/ Ensemble des entités publiques ciblées x100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les Rapports de descentes de suivi et/ou évaluation	
Mode de collecte des données	-Les questionnaires ; -Les interviews ; -Les observations ; Dans toutes les entités où les descentes ont eu lieu	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	contrôles, collecte et traitement des données.	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM.	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		
Les descentes dans toutes les entités publiques ne peuvent s'effectuer de façon simultanée Comme biais, l'implémentation de la mise en œuvre du cadre normatif des langues officielles diffère d'une entité à l'autre.		

PROGRAMME 078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de projets de textes proposés à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion des langues officielles	
Objectif	Renforcer le cadre normatif sur la promotion des langues officielles au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	
Action concernée par l'objectif	02 - AMÉLIORATION DE L'ARCHITECTURE NORMATIVE DE LA PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de projets de texte proposés à l'attention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion des langues officielles.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	décompte de projets de textes proposés	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 2.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 2
	Année: 2024	Valeur: 3
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les Rapports du comité en charge de l'élaboration des projets de textes.	
Mode de collecte des données	Exploitation des Rapports du comité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire Général	
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'avis émis à l'intention de la Très Haute Hiérarchie relatifs à la promotion des langues officielles	
Objectif	Améliorer l'appui conseil en matière de promotion des langues officielles au Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	
Action concernée par l'objectif	03 - ÉTUDES/INVESTIGATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d'avis émis à l'attention de la Très Haute Hiérarchie relatif à la promotion des langues officielles.	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des avis	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 3
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 6.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 6
	Année: 2024	Valeur: 9
	Année: 2025	Valeur: 12
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport d'activités	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire Général	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d'entités publiques sensibilisées sur les textes relatifs aux langues officielles	
Objectif	Améliorer la connaissance des textes relatifs aux langues officielles dans les entités publiques	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	078 - PROMOTION, SUIVI ET EVALUATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DES LANGUES OFFICIELLES	
Action concernée par l'objectif	04 - PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES DANS LES ENTITÉS S PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-entités publiques effectivement sensibilisées -ensemble des entités publiques ciblées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Les entités publiques effectivement sensibilisées / L'ensemble des entités publiques ciblées x 100 (Pour 2023, 2024 et 2025, ce sera un cumul de ce résultat annuel)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 25.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 25
	Année: 2024	Valeur: 30
	Année: 2025	Valeur: 35
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Les Rapports de missions de sensibilisation.	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports de sensibilisation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	SG CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
03	ÉTUDES/INVESTIGATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DES LANGUES OFFICIELLES	0	0	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000
TOTAL		0	0	98 000 000	98 000 000	98 000 000	98 000 000

7. PROGRAMME 079

**PROTECTION ET PROMOTION DU
MULTICULTURALISME ET DU VIVRE ENSEMBLE**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 079 a pour objectif de renforcer la cohabitation harmonieuse entre les individus et les communautés dans le but d'éviter les dominations des cultures majoritaires sur les cultures minoritaires. L'atteinte de cet objectif sera appréhendée à travers le nombre des campagnes de sensibilisation et les missions d'écoute organisées dans les Collectivités Territoriales Décentralisées.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Renforcer l'interculturalité entre les communautés

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre des communes sensibilisées sur le vivre ensemble	nb	2022	36	2023	108

PROGRAMME 079 - PROTECTION ET PROMOTION DU MULTICULTURALISME ET DU VIVRE...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre des communes sensibilisées sur le vivre ensemble	
Objectif	Renforcer l'interculturalité entre les communautés	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	079 - PROTECTION ET PROMOTION DU MULTICULTURALISME ET DU VIVRE ENSEMBLE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre des communes sensibilisées sur le vivre ensemble	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décomptes des communes effectivement sensibilisées sur le vivre ensemble (Pour 2023, 2024 et 2025, ce sera un cumul de résultat annuel)	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 108.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 72
	Année: 2024	Valeur: 108
	Année: 2025	Valeur: 144
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports de missions de sensibilisation	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports de missions de sensibilisation	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	SG CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse	Inférieur à 2,5% du coût du programme	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

8. PROGRAMME 181

**GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE
LA CNPBM**

RESPONSABLE DU PROGRAMME

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme 181 a pour objectif d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes avec comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CNPBM.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes de la CNPBM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CNPBM	%	2022	100	2023	100

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CNPBM	
Objectif	Assurer la mise en œuvre optimale des Programmes de la CNPBM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CABINET DU PRESIDENT	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'activités réalisées -Nombre d'activités budgétisées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre d'activités réalisées} / \text{Nombre d'activités budgétisées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités -Documents budgétaires élaborés -Comptes Administratifs -Comptes de Gestion	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activités et des documents budgétaires et comptables	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire Général de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Général de la CNPBM	
Coût de collecte et d'analyse	2.5% du cout du Programme	
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: CADRE DE TRAVAIL

ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 09: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 181 vise l'amélioration de la coordination des services, en vue d'assurer la mise en œuvre optimale des Programmes de la CNPBM .

Il s'agit ici d'un point de vue stratégique de doter la structure d'un fonctionnement qui soit similaire à celui de toutes les entreprises publiques en matière de gouvernance et de management.

Neuf (09) actions ont été définies dans le cadre de ce programme. Elles portent sur le Cadre de travail, la Planification et la Gestion budgétaire, le Système d'information et de Production statistiques, la Gestion des ressources humaines, le Contrôle et l'Audit interne du fonctionnement et la performance des services, le Conseil et Assistance Juridique, la Communication et les Relations Publiques, les Ressources documentaires et information des usagers et enfin la Coordination et le suivi des activités des services.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

CADRE DE TRAVAIL

Il s'agit de doter les services des infrastructures et des équipements adéquats, cela passe par la réhabilitation des infrastructures ; l'entretien et l'acquisition des équipements et matériels roulants, du mobilier de bureau et du matériel informatique.

OBJECTIF 1. Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	2022	100	2023	100

ACTION 04**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Elle consiste à améliorer les capacités techniques des ressources humaines.

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités techniques des ressources humaines

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	%	2022	100	2023	100

ACTION 09**COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES**

Elle consiste à assurer la cohérence et l'efficacité des interventions au sein de la CNPBM.

OBJECTIF 1. Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions de la CNPBM

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	nb	2022	4	2023	4

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	
Objectif	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	01 - CADRE DE TRAVAIL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombres des personnes ayant un poste de travail -Effectif total du personnel	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombres des personnes ayant un poste de travail} / \text{Effectif total du personnel}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Fiche de détenteur de matériels informatiques et mobiliers	
Mode de collecte des données	-Inventaires	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Comptabilité matières	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Le poste de travail ne tient pas compte du profil des utilisateurs	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décomptes	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	CSP - CDMT - PPA - RAP	
Mode de collecte des données	-Exploitation de Rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire General de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Comités PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	03 - SYSTÈME D'INFORMATION ET PRODUCTION STATISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-nombre des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité -nombre des indicateurs du tableau de bord de référence	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	nombre des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité / nombre des indicateurs du tableau de bord de référence x 100	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités - Rapport de collecte des données	
Mode de collecte des données	-Exploitation de Rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire General de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Niveau de mise en œuvre du plan annuel de formation	
Objectif	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des formations effectuées -Nombre des formations planifiées	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre des formations effectuées} / \text{Nombre des formations planifiées}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Plan de formation - Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	-Exploitation du Plan de formation -Exploitation de Rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire General de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Ne renseigne pas sur le nombre et la qualité des personnes formées	
Modalités d'interprétation	Ne renseigne pas sur le nombre et la qualité des personnes formées	
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion de structures contrôlées et auditées par an	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des structures auditées ou contrôlées sur le fonctionnement ou la performance -Total des structures de la CNPBM	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	(Nombre des structures auditées ou contrôlées sur le fonctionnement ou la performance / Nombre total des structures de la CNPBM) X 100	
Périodicité de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports semestriels d'évaluation du fonctionnement des Services -Rapports semestriels d'évaluation de la Performance des services -Rapport annuel d'évaluation du fonctionnement et de la Performance des services	
Mode de collecte des données	-Missions d'audit et de contrôle -Exploitation des Rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire General de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Il ne renseigne pas sur les conclusions d'évaluation et la programmation des Services à auditer	
Modalités d'interprétation	Cet indicateur est calculé sur le nombre des missions d'inspection	
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des textes élaborés par an dans les délais	
Objectif	Veiller au respect des lois et règlements	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	-	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	- Nombre des textes élaborés par an dans les délais - Nombre des textes élaborés	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre des textes élaborés par an dans les délais} / \text{Nombre des textes élaborés}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	-Exploitation des Rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	07 - COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	-Exploitation des Rapports d'activités	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire General de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des services de la Commission disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations	
Objectif	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre des services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations -Nombre total des services de la CNPBM	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	$(\text{Nombre des services disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations} / \text{Nombre total des services de la CNPBM}) \times 100$	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activités	
Mode de collecte des données	-Exploitation de Rapports -Registre du service d'accueil et d'orientation -Système informatisé de gestion du courrier	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire Général de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus	Il prend à la fois trois éléments : l'archivage, l'accueil et l'orientation	
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Objectif	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions de la CNPBM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	181 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DE LA CNPBM	
Action concernée par l'objectif	09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	Secrétariat Général	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre de sessions de dialogue de gestion stratégique tenues par an	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte	
Périodicité de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année:	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4
	Année: 2024	Valeur: 4
	Année: 2025	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données	comptes rendus des sessions de dialogue	
Mode de collecte des données	-Exploitation des chronos	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Vérification/ Validation des données	Secrétaire Général de la CNPBM	
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Général de la CNPBM	
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	CADRE DE TRAVAIL	200 000 000	200 000 000	402 000 000	402 000 000	602 000 000	602 000 000
04	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	712 743 000	712 743 000	0	0	712 743 000	712 743 000
09	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 767 257 000	1 767 257 000	0	0	1 767 257 000	1 767 257 000
TOTAL		2 680 000 000	2 680 000 000	402 000 000	402 000 000	3 082 000 000	3 082 000 000